

QUOI DE VERT?

Allier Economie et Ecologie

Avenir Ecologie

Avenir Ecologie est une association valaisanne membre du PLRVS.

L'association cherche à allier l'écologie à l'économie. Il ne doit y avoir entre elles aucune antinomie. Le développement durable tel que nous le concevons intègre des préoccupations sociales, économiques et environnementales. Cela implique une pesée constante des intérêts entre ces trois pôles, avec des choix pragmatiques qui assurent notre développement sur le long terme.

AG d'Avenir Ecologie

L'assemblée Générale d'Avenir Ecologie aura lieu le:

Mardi 24 mai 2022

à 19h45

à la rue de l'Industrie 23 à Sion

Bâtiment de la HES-SO

Notre assemblée se déroulera dans le cadre du Transition Festival

www.transitionfestival.ch



Au revoir et à très vite

par David Crettenand, Président d'Avenir Ecologie

Chères et chers membres d'Avenir Ecologie,

Lors de notre assemblée générale du 24 mai 2022, je remettrai mon mandat à la présidence de notre association après 6 belles années à la tête de notre mouvement qui porte haut les couleurs verte et bleue de l'écologie et de l'économie. Des couleurs qui paraissaient encore antagonistes pour la plupart des citoyennes et des citoyens valaisans au début de mon mandat (photo ci-contre: novelliste 2015). Aujourd'hui,

elles constituent un accord logique pour permettre la transition vers une société plus durable. Notre mouvement est devenu une force de proposition incontournable en Valais. Nous soutenons l'importance du compromis et du juste équilibre pour sauvegarder notre liberté, notre cohésion et notre qualité de vie. Nous ne nous contentons pas de miser sur l'innovation technique, mais également sur l'innovation des idées.

Mon entrée au comité d'Avenir Ecologie date de 2011 sous la présidence d'Isabelle Darbellay Métrailler qui succédait à Stéphane



Nous avons besoin de vous

Pensez à signer, à faire signer et à nous renvoyer par retour de courrier la feuille de signatures du référendum sur les allocations familiales, ainsi que celle de l'initiative cantonale vélo

Merci d'avance!

Votre cotisation

Soutenez-nous en pensant à régler vos cotisations 2022 (50 CHF par membre) ou en nous faisant un don.

Votre contribution peut être adressée sur le compte suivant

Association Avenir écologie

c/o Stéphane Pannatier
Rue des Proz-Serins 12 F
1957 Ardon

No de compte : 101.480.50.09
IBAN: CH1100765001014805009
SWIFT/BIC: BCVSCH2LXXX
CCP: 19-81-6
Clearing. 765

**Merci d'avance
pour votre
précieux soutien**

Pannatier. 2011 avait été marqué par la catastrophe de Fukushima. Je me souviens de ces aroles que nous sommes allées marquer symboliquement au barrage du Grimsel pour indiquer que leur coupe était un sacrifice nécessaire pour augmenter la capacité de stockage du barrage et faciliter la sortie du nucléaire. Aujourd'hui, nous parlons de black-out possible et de ces capacités de stockage qu'il serait nécessaire de créer dans l'urgence. Du côté du Grimsel, le dossier est revenu après plus de 10 ans de procédure à la case départ.

En 2011, nous tirions déjà le signal d'alarme pour dénoncer la désespérante lenteur du déploiement des énergies renouvelables dans notre pays et pour proposer des voies économiquement efficaces pour sortir du fossile. Les lignes semblent enfin bouger. Pourtant, alors que les énergies renouvelables sont désormais les énergies les plus écologiques, les plus économiques et les plus sûres, certains sont à nouveau frappé de procrastination en misant sur les éventuelles futures améliorations du nucléaire. Malgré des investissements monumentaux, cette énergie ne parvient pas à s'émanciper de ses nombreux talons d'Achille (coûts d'investissement, coûts de démantèlement, coûts et risques de la gestion des déchets, risque sécuritaires multiples, risque d'approvisionnement, centralisation de la production...)

Au-delà de nos engagements pionniers pour l'efficacité énergétique, pour les énergies renouvelables, pour l'économie circulaire, pour la lutte contre le gaspillage, pour la transparence de l'impact environnemental de nos activités,... je me souviens également de ce débat que nous avons lancé en 2015 sur les risques de la désinformation sur nos démocraties. L'élection de Trump, la crise du Covid, la guerre en Ukraine,... les actualités viennent désormais confirmer nos craintes. La préservation de qualité de l'information est l'un des principaux défis des années à venir. Nous sentons bien le désarroi de la population. Comment prendre des décisions en conscience lorsque certains "experts" prétendent "blanc" et d'autres "noir" avec la même assurance. Vers qui nous tourner ? L'analyse critique de l'information devient une responsabilité de chacune et de chacun. C'est un pouvoir qu'il ne faut se réapproprié et ne pas laisser dans les mains de ceux qui prétendent savoir. Cela demande de l'engagement. Nous n'en n'avons pas manqué cette dernière décennie au sein d'Avenir Ecologie et notre progression dans les urnes a démontré la confiance grandissante que nous accorde les valaisannes et les valaisans. Mon successeur et son comité, son capable d'apporter encore un nouveau souffle à notre mouvement pour qu'il influence encore plus fortement notre destinée cantonale. J'espère vous retrouver nombreux lors de notre assemblée générale du 24 mai pour leur apporter votre soutien.

J'espère également pouvoir compter sur votre soutien pour la récolte de signatures encore nécessaire pour le référendum sur les allocations familiales portés par le PLR. Plus que quelques jours pour collecter les signatures auprès des vôtres et contribuer à éviter de pénaliser les PME et les travailleurs pour une mesure arrosoir qui rate sa cible.

Vous le ressentez bien, je n'ai pas fini de m'engager pour nos couleurs et pour contribuer à accélérer la transition nécessaire et souhaitée vers une société plus durable.

Ce n'est qu'un au revoir. A très vite !

Réduire son impact carbone, une utopie ?

par Tania Zito, Conseillère communale Vouvry

Lorsque les élus prennent leur bâton de pèlerin pour mettre en place des démarches de développement durable au niveau communal, ils rencontrent régulièrement des résistances, souvent liées au sentiment que ce sont des actions superflues qui viendraient ajouter des contraintes supplémentaires au lieu d'amener une plus-value. Fondamentalement, les humains, particulièrement dans nos pays dits « riches », résistent au changement. Pour les convaincre, au-delà d'accepter qu'il faille du temps pour insuffler de nouvelles idées, les chiffres démontrant l'urgence climatique nous rattrapent sans cesse.

Conseillère communale à Vouvry depuis 2020, je me suis souvent interrogée sur la façon de communiquer avec la population pour amener un maximum de citoyens de leur plein gré à modifier leurs habitudes. Bien que le développement durable englobe de nombreuses thématiques, l'une de celles qui revient très régulièrement est la mobilité, 1ère source d'émission de CO2. Et quelle coïncidence d'écrire ces lignes, au moment où le prix de l'essence explose ! Sans connaître cet élément, j'ai choisi l'été 2021 de me porter candidate pour un défi mobilité réalisé avec la RTS entre fin septembre et début novembre 2021. L'objectif était, durant 5 à 6 semaines, de ne plus utiliser la voiture. Or, 50 km séparent mon domicile de mon lieu de travail avec des liaisons de transports pas forcément en ligne directe, soit 26'000 km par an sur la route à raison de 2 heures par jour. Tout cela représente une production de 6.6 tonnes de CO2 par année, soit l'équivalent de 6 allers-retours Genève-New-York !

Conjuguer vie de famille, professionnelle et politique en utilisant les transports en commun ou le vélo semblait illusoire, puisque le temps de trajet était rallongé d'environ 1 heure. Si en réalité j'ai dû me résoudre à utiliser la voiture une fois par semaine, j'ai tout de même réussi à respecter le défi 6 jour sur 7. Depuis mon domicile, j'ai donc essentiellement utilisé train et vélo pour me déplacer, pour une production de 28 g de CO2 par jour pour un seul trajet (aller ou retour), solution 500 x moins polluante que la voiture pour chaque trajet. A noter que cette valeur diminue à 3,2 grammes lorsque je fais l'entier du trajet avec un 2 roues électrique. A la fin du défi, mon compagnon m'a mis à disposition sa voiture électrique. Si la contrainte principale a été de trouver des bornes de chargement. Le bilan carbone est sans appel : 80 fois moins important que pour une voiture à essence !! Pour les sceptiques, un certain Mark Müller, ingénieur de formation, a réalisé un film qui explique preuve à l'appui les chiffres avancés (« A contresens »). Ce dernier y explique que désormais les batteries sont essentiellement composées de matériaux recyclables. Et si d'autres s'inquiètent de la production énergétique, il affirme que si l'ensemble du parc automobile suisse devait être changé au profit de véhicules électriques, la consommation augmenterait de 10 à 15%.

Par cette expérience, j'ai réalisé que je pouvais, même si c'est parfois complexe à organiser, maintenir 2 jours par semaine sans voiture. Le week-end, je suis souvent véhiculée par mon compagnon qui possède une voiture électrique. Dans la mesure où il utilise également un vélo électrique pour aller travailler plusieurs jours par semaine, et que nous le partageons depuis peu, à nous deux nous pouvons réaliser des économies de CO2 non négligeables ! A noter que si nous utilisions uniquement des vélos électriques, notre consommation de CO2 passerait à 6.4 grammes par jour à deux. Mais là serait peut-être l'utopie ... quoique ...

Pour ma part, j'ai choisi de modifier mes habitudes, dans la mesure de mes moyens. Désormais, 2 jours par semaine, j'utilise train et voiture, ce qui représente une diminution de « mes » émissions de CO2 de 40%. Et vous ?

<https://www.rts.ch/play/tv/une-seule-planete/video/un-mois-sans-voiture-et-un-repas-sans-ordures?>, émission du 16 février 2022, « un mois sans voiture »).



Faire une place au vélo sur les routes valaisannes

L'initiative populaire Vélo Valais lancée en automne dernier demande une loi cantonale sur la mobilité cyclable quotidienne. Soutenue notamment par la conseillère aux Etats Marianne Maret (Le Centre) et les conseillers nationaux Emmanuel Amoos (PS), Christophe Clivaz (Les Vert·e·s) et Philippe Nantermod (PLR), l'initiative doit rapidement doter le Valais d'un texte qui accorde sa place au vélo dans la mobilité combinée de demain. La récolte de signature est en cours jusqu'à fin novembre 2022.

Un potentiel à exploiter

C'est Stéphane Ganzer, président de commue et député (PLR) au Grand Conseil, qui le dit, «En plaine, où le besoin est le plus fort, les infrastructures dédiées au vélo, comme les pistes cyclables interconnectées, les zones de parking ou de recharge, manquent encore», plaine où nombre de déplacements à vélo deviennent plus attractifs qu'en voiture. Il faut en effet savoir que près de la moitié des déplacements effectués en Valais sont inférieurs à 5 km, et que 71% des Valaisannes et Valaisans vivent à moins de 2 kilomètres d'une gare. Et Olivier Juillerat, Conseiller général (PLR) à Sion de renchérir: «Il ne faut pas plus d'un quart d'heure pour traverser la ville de Sion à vélo.»

Stéphane Ganzer: «Je me sers de mon vélo électrique pour me déplacer entre Veyras, Venthône et Miège, mais aussi pour me rendre à Sierre, quand la météo le permet.»



Pédaler, c'est risqué

Malgré l'attractivité du vélo, les Valaisannes et Valaisans doivent avoir le goût de l'aventure sur leur selle. Aller au travail, emmener les enfants à l'école, faire les courses, se rendre à la gare; les déplacements à vélo sur des voies inadaptées comportent des risques. À part l'itinéraire cyclable n°1 le long des berges du Rhône, il n'existe en Valais aucun réseau cycliste continu et sécurisé. Se battre pour se créer

une place dans le trafic, constater que la piste cyclable s'interrompt au carrefour, là où ça devient dangereux ou ne pas autoriser ses enfants à se rendre à l'école à vélo; ces réalités appartiendront au passé si une loi cantonale garantit des infrastructures sécurisées. Une place pour le vélo, c'est aussi l'avis de Philippe Nantermod, Conseiller national (PLR): «Les modes de transport sont complémentaires, et les différents utilisateurs doivent se respecter les uns les autres, et se faire une place digne de ce nom.»



Philippe Nantermod: «Je travaille à 13 kilomètres de mon domicile et je prévois de m'y rendre en vélo électrique. Je l'envisage comme un plaisir: on prend l'air, le tracé longe le Rhône, c'est agréable.»

Vous reprendrez bien un peu de vélo?

«En matière de santé, les bénéfices du vélo ne sont plus à prouver. Les études le montrent; les personnes qui arrivent à vélo au travail sont plus efficaces» note Philippe Jansen, secrétaire de PRO VELO Valais. Bons pour la santé, les déplacements à vélo plutôt qu'en voiture améliorent aussi la qualité de l'air, font baisser les nuisances sonores et libèrent les routes et les villes. Et ce n'est pas tout ! La mobilité à vélo permet de faire des économies. Un rapport de la Confédération montre qu'en 2018, le trafic motorisé a coûté 9,7 milliards à la collectivité. La mobilité douce, elle, a rapporté 300 millions dans le domaine de la santé publique. De plus, le report d'une partie de la mobilité sur le vélo permettrait des économies potentielles sur les infrastructures de parking en ville. N'en jetez plus pour le vélo!

Passer aux actes

Le vélo a la cote. Comme le dit Evelyne Bezat, de l'ATE Valais, «Ce ne sont ni les initiatives, ni les cyclistes qui manquent, mais les infrastructures dédiées au vélo». Une loi et une stratégie cantonales permettraient d'intégrer le financement d'un réseau et d'infrastructures dans les politiques publiques. Avec l'initiative Vélo Valais, le canton peut se donner les moyens d'agir, et vite.